

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

9 juillet 2009 à 19 h 00

Membres présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SEAS, VERGES, CARRERE, ESQUIRO, LARBRE, LAYERLE, MARTIN, ROUILLON, TILHAC-PINOT
Ont donné procuration : MM PUJO, SARRAIL, TRALLI

Le compte-rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

➤ TRAVAUX

➔ Eclairage public

Exposé de Monsieur Louis MARTIN en charge de l'éclairage public :

Compte tenu de la volonté de la municipalité de rénover l'éclairage public le Syndicat Départemental d'Electrification a désigné Horgues site pilote pour l'installation d'optiques dernières génération devant permettre 50% économies sur la consommation. Il est rappelé que Horgues a planifié pour cela avec le SDE un plan quinquennal de travaux et est la seule commune à posséder un schéma complet de l'éclairage public qu'elle a demandé en début de mandat au SDE qui lui a fourni gratuitement.

A examiner : augmentation points lumineux sur le site du lac et implantation de postes EDF fixes sur les lieux de manifestations festives afin d'éviter le surcoût qu'occasionnent les branchements provisoires (220 € H.T par intervention.)

➔ Aménagement mairie

Monsieur le Marie présente le plan fourni par Madame Sylvie CARDEILHAC consultée pour l'étude de travaux d'aménagement de la mairie qu'elle a estimé à environ 200 000 €. Le rez-de-chaussée et le sous-sol sont concernés pour une restructuration des services administratifs, création de locaux associatifs, salles de réception. Madame LARBRE, Monsieur MARTIN et Monsieur CARRERE suivront le dossier.

➔ Travaux assainissement

Des travaux de rénovation de l'assainissement collectif au lotissement le Courcaillet et au centre commercial se sont avérés indispensables. Monsieur le Maire a obtenu pour cela des subventions d'urgence attribuées par Monsieur le Préfet.

➤ AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

➔ Effectifs scolaires

Exposé de Madame Isabelle FERRATO :

- Ecole Maternelle : 29 inscrits
- Ecole primaire : 73 inscrits
- Soutien scolaire : 15 familles se sont montrées intéressées.

Chaque élève de CM2 a reçu, pour sa fin de cycle élémentaire, un dictionnaire offert par la municipalité.

➔ **Restaurant scolaire**

Une prospection a été engagée au sein de la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric afin de travailler avec un fournisseur commun pour la prestation repas scolaires. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre prévu pour 200 repas quotidiens. A priori, aucune commune n'a la volonté ferme de se séparer de son fournisseur. Une décision devrait être cependant prise en septembre mais qui pourrait être imposée si les directives européennes obligent à passer en liaison froide.

➤ **FESTIVAL « ORGUES A HORGUES »**

Madame FERRATO, coordinatrice du Festival, rappelle le programme de cette manifestation, qui aura lieu les 3 et 4 octobre 2009, l'avancement des démarches auprès des sponsors. Elle présente le dessin réalisé par Madame Jackie CARRERE qui a travaillé pour la réalisation de l'affiche d'annonce du festival mais aussi à la prospection d'exposants qui viendront compléter toutes les animations prévues. L'entreprise traiteur BARRERE a été retenue pour le repas de la soirée cabaret.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

↳ Projet d'acquisition par la commune de la maison Betboy en vue d'y aménager un logement. Période opportune pour ce type d'opération compte tenu du soutien de l'Etat aux collectivités pour tous les projets créant de l'activité pour les entreprises. Une visite de la maison est prévue afin d'en constater l'état.

↳ Projet salle des fêtes : la convention d'assistance a été signée avec la DDEA. Les négociations sont engagées pour l'achat du terrain.

↳ Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de reprendre les négociations au sujet du projet de « tourne à gauche. » Autorisé à l'unanimité.

↳ Voirie

-rue Saint-Honoré (route départementale) : après réclamation des riverains concernant la vitesse excessive à cet endroit, Monsieur le Maire a invité Monsieur Boube à le rencontrer sur site pour envisager les possibilités de sécurisation de la voie et leur financement. Un devis a été réalisé pour un marquage au sol (2000 €.)

↳ PLU : l'enquête publique doit avoir lieu début septembre. Le projet de PLU sera présenté tel quel mais les amendements pourront être déposés auprès du commissaire enquêteur. Les personnes qui ont contacté Monsieur le Maire au sujet de la révision du PLU seront informées de la date de l'enquête.

↳ Bon à tirer pour les nouveaux plans du village : préciser les emplacements (1 devant la mairie, 1 rue Belle-Vue, 1 lotissements communaux.)

↳ Plaques de rues livrées, à installer.

↳ CCAS, Patrick PUJO : une liste de personnes vulnérables a été établie, à communiquer aux membres du CCAS.

↳ Point sur les enveloppes créatives des adjoints.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

○○○○